



ENVIRONNEMENT & RECYCLAGE

BAC PRO GPPE (Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement)

Formation en alternance de professionnels dans les secteurs du recyclage et de la valorisation des matières, de l'assainissement des eaux, du nettoyage industriel et de la propreté urbaine.



FORMATION DIPLOMANTE

Diplôme Education Nationale

BAC

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

- 1 370 h de formation sur 2 ans
- 2 semaines en formation
- 2 semaines en entreprise

1^{ère} validation du
diplôme à la
session de
juin 2019

100%

d'insertion positive :
100% en poursuite en formation
(60% de répondants à l'enquête
IPA à 6 mois – promotion 2018)

VOTRE PROFIL

- Titulaire d'un CAP ou BEP technique (notamment CAP OIR - GDPU - PEUCR) ou niveau 1^{ère} ou terminale générale, technologique ou professionnelle.
- Agé(e) de 16 à 29 ans révolus pour le contrat d'apprentissage
Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap
Contrat de professionnalisation possible pour les adultes
Période de professionnalisation possible pour les salariés
- Permis B souhaité
- Aptitude et goût pour la technique
- Esprit d'équipe
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Aptitude pour le travail physique et en extérieur

LE PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

• Enseignements professionnels

Techniques de collecte, tri et valorisation des déchets – Techniques d'assainissement – Techniques de nettoyage – Sciences et technologies liées à la protection de l'environnement (écologie, biodiversité, microbiologie appliquée) – Communication professionnelle et animation d'équipe – Maintenance – Habilitation Electrique – SST/ Gestes et Postures – CACES

• Enseignements généraux

Mathématiques – Sciences Physique/Chimie – Economie/Gestion Français – Arts appliqués – Anglais – Prévention Santé Environnement – Histoire/Géographie – Education physique et sportive

VOS COMPÉTENCES MÉTIER

Véritable interface entre l'encadrement et les équipes d'opérateurs, le(la) titulaire du BAC PRO GPPE est capable de :

- Répondre à une demande de client, d'en analyser les besoins et de proposer une solution technique
- Organiser des chantiers (durée, méthode, matériels, matériaux, personnel), les mettre en place et en assurer le suivi
- Gérer des opérations de maintenance
- Contrôler ou expertiser l'application des réglementations, la gestion des risques et la maîtrise de la qualité
- Evaluer les pollutions et les nuisances sur les écosystèmes,
- Proposer des actions préventives et correctives en matière de protection de l'environnement

DANS QUELS SECTEURS TROUVER UN EMPLOI

Le(la) titulaire du BAC PRO GPPE exerce principalement dans les secteurs :

- de la collecte, du tri et conditionnement des déchets
- du recyclage et de la valorisation des matières premières recyclées
- de la propreté urbaine et du nettoyage industriel,
- de l'assainissement des eaux

Il(elle) exerce, selon les secteurs d'activité et le type d'entreprise, les emplois de conducteur(trice) de chantier, chef(fe) de chantier ou chef(fe) d'équipe.

Il(elle) peut travailler au sein d'installations industrielles et pétrolières, de réseaux de collecte, de stockage et d'évacuation des eaux et des déchets industriels.

Il(elle) est un acteur(trice) essentiel(le) de la politique de développement durable des collectivités et des entreprises grâce à son expertise.



BAC PRO GPPE (Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement)

MODALITES D'ADMISSION

- Dossier de candidature à nous adresser complété
- Tests et entretien individuel de motivation
- Période d'immersion en entreprise à prévoir avant la signature du contrat pour les candidat(e)s n'ayant pas d'expérience

MODE D'ÉVALUATION

- Epreuves ponctuelles en fin de formation
- Epreuves en contrôle en cours de formation

LIEU DE LA FORMATION

- La formation se déroule en majeure partie au sein du :
Lycée BEAUPRE
8 avenue de Beaupré – BP 70079 - 59320 HAUBOURDIN Cedex
- Certains cours se déroulent à l'ISE (Institut des Services à l'Environnement)
33 rue du Château d'Isenghien 59160 LOMME
- Accès par transports en commun (trains et bus)
- Possibilité d'internat sur place
- Restaurant scolaire au lycée BEAUPRE et à l'ISE

RÉMUNÉRATION

Selon le type de contrat en alternance, le salaire minimum est déterminé en % du **SMIC** *.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Age de l'apprenti(e)	1 ^{ère} année	2 nd année
16 à 17 ans	27%	39%
18 à 20 ans	43%	51%
21 à 25 ans	53%	61%
26 ans et +	100%	100%

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

	Titre ou diplôme non professionnel inférieur ou égal au niveau IV / bac	Titre ou diplôme non professionnel supérieur ou égal au niveau IV / bac
- 21 ans	55%	65%
21 à 25 ans	70%	80%
+ 26 ans	100%	100%

* sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables (comme la convention collective du caoutchouc)

Téléchargez votre dossier de candidature sur adefa.fr

CONTACT

Maxime PLATTEEUW

mplatteeuw@adefa.fr

03 20 21 95 49

06 49 43 29 21

